

Etats-Unis

Le Gouvernement américain, est-il dit en substance, a suivi avec la plus chaude sympathie les propositions — faites aux Etats-Unis ou à l'étranger — tendant à donner une aide humanitaire à l'Espagne, et le Gouvernement a cherché comment les citoyens américains, en accord avec sa politique de non-intervention et de scrupuleuse impartialité, réussiraient le mieux à soulager la détresse du peuple espagnol.

Sitôt que la guerre civile eut éclaté en Espagne, le Comité international — organe neutre et impartial — a envoyé des délégués dans ce pays ; de nombreuses Croix-Rouges ont fait et font par son intermédiaire des dons en faveur de l'œuvre de secours, et parmi elles la Croix-Rouge américaine, que préside l'Amiral Cary T. Grayson, a déjà envoyé au Comité international plusieurs contributions en faveur des victimes de la guerre civile¹. Ce Gouvernement, lit-on dans la déclaration, souhaite vivement que les citoyens américains veuillent bien contribuer largement, grâce à nos Croix-Rouges, au secours de ceux qui souffrent en Espagne... On le voit, une organisation internationale a agi — et continue à agir — en toute impartialité, et, par son intermédiaire le peuple américain peut venir en aide aux victimes de la guerre sans entrer en conflit avec la tradition d'impartialité de son pays. Cette organisation a le plus grand besoin de recevoir du matériel sanitaire et de l'équipement, ainsi que des vivres et des vêtements.

France

Nouveau don à la Croix-Rouge espagnole.

La section de la jeunesse de la Croix-Rouge française a fait un don destiné aux enfants espagnols ; le colis contient 380 vêtements et objets de layette, plus une vingtaine de boîtes de produits alimentaires.

¹ Voir les circulaires et articles publiés dans le *Bulletin international*. (N.d.I.R.)